

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUILLET 2018**

Délibération
n° 2018.07.081.B

**Adhésion à
l'association
Logistique Transport
Ouest (ALTRO)**

LE ONZE JUILLET DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 juillet 2018**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2018

**DELIBERATION
N° 2018.07.081.B**

MOBILITES

Rapporteur : Monsieur DAURE

ADHÉSION À L'ASSOCIATION LOGISTIQUE TRANSPORT OUEST (ALTRO)

L'association ALTRO, Association Logistique Transport Ouest, promeut la Via Atlantica, projet ferroviaire européen mixte (frêt et voyageurs) et multifonctionnel (offrant des liaisons nouvelles, performantes, directes et multiples sur un même tracé). Ce projet concerne 4 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne) autour d'un tracé reliant les principales villes entre Lyon et Poitiers (Vichy, Montluçon, Guéret, Limoges) puis l'Arc Atlantique (vers Nantes et Brest comme vers Bordeaux et l'Espagne). Il s'inscrit comme un complément au maillage ferroviaire européen.

Par courrier du 16 avril 2018, l'association a proposé à GrandAngoulême d'adhérer afin d'unir les territoires et les acteurs autour des questions ferroviaires (l'association compte actuellement une quinzaine d'adhérents), dans l'optique de la révision du Réseau TransEuropéen de Transport prévue pour 2023.

Élément central de la politique européenne en matière de transports, le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) est un programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne arrêté par le Parlement et le Conseil européen. Les politiques de transport mises en œuvre dans ce cadre couvrent particulièrement le réseau routier mais également ferroviaire et fluvial, les ports ou encore les aéroports. La LGV SEA fait partie de ce réseau.

Avec la réalisation, puis la mise en service de la LGV SEA, et les enjeux de desserte qui en découlent, le territoire de GrandAngoulême a tout intérêt à se positionner sur l'échiquier des discussions ferroviaires. L'adhésion à l'association Altro peut y contribuer. Le montant de cette adhésion s'élèverait à 3 000 € au titre l'année 2018.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion de GrandAngoulême à l'association ALTRO et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève à 3 000 € pour l'année 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention d'adhésion.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

20 juillet 2018

Affiché le :

20 juillet 2018